



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sang

Question écrite n° 45787

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les actions que compte mettre en place le Gouvernement pour promouvoir le don de sang en France. Il souhaite connaître les mesures qu'il serait possible de mettre en œuvre rapidement, pour encourager ce don si rare et pourtant si précieux pour de nombreux patients.

Texte de la réponse

L'amélioration de l'efficacité de l'offre de collecte et l'adaptation aux évolutions sociodémographiques des donneurs sont prévues dans le prochain contrat d'objectif et de performance de l'Etablissement français du sang (EFS). Depuis sa création en 2000, l'EFS a toujours rempli sa mission d'autosuffisance, y compris dans des périodes où des événements externes sont venus profondément perturber le fonctionnement normal de l'établissement, comme par exemple des événements climatiques majeurs. On notera par ailleurs que la vigilance sur la couverture des besoins transfusionnels des patients est permanente, y compris en période estivale. Ainsi, l'EFS lance régulièrement des campagnes d'appel au don de sang et met une série d'outils à disposition tels que des affiches, un spot radio, un logo accompagnant la signature des messages électroniques. Chaque citoyen est invité à utiliser et partager ces outils. En outre, les pages « Facebook » et « Twitter » renseignent les donneurs et futurs donneurs sur l'organisation de collectes dans les sites dédiés ou mobiles. Ces mesures permettent la mobilisation de nouveaux donneurs dans un public plus jeune.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45787

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12771

Réponse publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4091